

Le coworking en région au Québec : une innovation territoriale et entrepreneuriale contribuant au développement local ?

Diane-Gabrielle Tremblay et Erwan Vaineau

Volume 29, numéro 2, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1090471ar>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1150>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (imprimé)

2564-2189 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, D.-G. & Vaineau, E. (2020). Le coworking en région au Québec : une innovation territoriale et entrepreneuriale contribuant au développement local ? *Revue Organisations & territoires*, 29(2), 55–67.
<https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1150>

Résumé de l'article

Les espaces de coworking sont apparus d'abord dans les grandes métropoles du monde, mais se sont aussi multipliés en région. Ils visent l'échange de connaissances, la collaboration, le réseautage et l'innovation territoriale. Alors que ces espaces ont fait l'objet d'études dans les espaces métropolitains, ils ont été très peu étudiés en région. Nous avons donc mené une recherche dans des espaces de coworking en région au Québec. Nous avons pu constater que ces espaces visent souvent les mêmes objectifs de collaboration et de réseautage, mais qu'ils s'en distinguent aussi en région : les coworkers sont un peu plus âgés en moyenne et ont souvent une orientation plus entrepreneuriale, bien qu'ils soient aussi souvent travailleurs autonomes. Les espaces sont moins nombreux en région et moins axés sur les services d'animation ou la différenciation par la décoration ou l'ambiance. Les coworkers en région se préoccupent davantage de la dimension entrepreneuriale et gestionnaire, de services d'affaires et aussi de leur contribution au développement territorial local.

© Diane-Gabrielle Tremblay, Erwan Vaineau, 2020



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le coworking en région au Québec : une innovation territoriale et entrepreneuriale contribuant au développement local?

Diane-Gabrielle Tremblay^a, Erwan Vaineau^b

RÉSUMÉ. Les espaces de coworking sont apparus d'abord dans les grandes métropoles du monde, mais se sont aussi multipliés en région. Ils visent l'échange de connaissances, la collaboration, le réseautage et l'innovation territoriale. Alors que ces espaces ont fait l'objet d'études dans les espaces métropolitains, ils ont été très peu étudiés en région. Nous avons donc mené une recherche dans des espaces de coworking en région au Québec. Nous avons pu constater que ces espaces visent souvent les mêmes objectifs de collaboration et de réseautage, mais qu'ils s'en distinguent aussi en région : les coworkers sont un peu plus âgés en moyenne et ont souvent une orientation plus entrepreneuriale, bien qu'ils soient aussi souvent travailleurs autonomes. Les espaces sont moins nombreux en région et moins axés sur les services d'animation ou la différenciation par la décoration ou l'ambiance. Les coworkers en région se préoccupent davantage de la dimension entrepreneuriale et gestionnaire, de services d'affaires et aussi de leur contribution au développement territorial local.

ABSTRACT. *Coworking spaces first appeared in large metropolitan cities across the globe and have multiplied in various regions since. They are centered on knowledge exchanges, collaboration, networking and territorial innovation. While the large metropolitan spaces have been well studied, they have not been studied in regional and smaller places. We thus decided to research coworking spaces in small Québec cities or regions. We observed that while these spaces usually have the same objectives of cooperation and networking, they also present differences. Coworkers are usually a bit older and more often have an entrepreneurial disposition, even if they are also self-employed. Coworking spaces are less numerous in regions and small cities, and less centered on differentiation by the decoration or ambience, or animation services. Coworkers in regional places are more preoccupied with the entrepreneurial and management support, business services, and sometimes also with their contribution to local territorial development.*

Introduction et revue des écrits

Connu aussi sous les appellations de cotravail, espace de travail partagé ou tiers-lieu, quoique ce dernier terme soit plus général, le coworking constitue une pratique qui s'inscrit dans le modèle de l'économie collaborative. Façonné en premier lieu par des pirates informatiques (hackers) de la Silicon Valley pour plus facilement échanger des données et du savoir-faire informatiques, l'espace de travail partagé s'est propagé dès les années 1990 essentiellement aux travailleurs autonomes, pour finalement prendre son plein essor dans les années

2000, dans le contexte du développement plus global des tiers-lieux (Brown, 2017; Oldenburg, 2000, 1999, 1989). Le premier espace de coworking¹ est apparu au Québec en 2008 dans le Mile End, à Montréal (Scaillerez et Tremblay, 2019).

Le coworking est typiquement un espace ouvert ou semi-ouvert pouvant posséder quelques bureaux fermés, mais qui a pour but de permettre à des personnes d'horizons plus ou moins divers de socialiser, de travailler et de collaborer ensemble dans un cadre propice au travail mais confortable, et ce, sans faire partie de la même entreprise. Ces espaces sont souvent gérés par un propriétaire ou

^a Ph. D., professeure titulaire, École des sciences de l'administration, Université TÉLUQ et directrice centre ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux

^b Assistant de recherche, Université TÉLUQ, doctorant en sciences, technologies et sociétés, Université du Québec à Montréal

gestionnaire, qui meuble son espace avec du mobilier professionnel, mais aussi des canapés, des fauteuils, des salles de jeux et même un bar et une cuisinette pour permettre une restauration des coworkers. L'accès à Internet est évidemment une norme dans ces endroits, qui fournissent aussi souvent d'autres équipements professionnels, comme des imprimantes, photocopieurs, etc. (Capdevila, 2014, 2013; Fabbri, 2016; Fabbri et Charue-Duboc, 2016; Scaillez et Tremblay, 2016a, 2016b).

Les coworkers sont des locataires qui peuvent venir dans l'espace spontanément, pour une journée, ou qui possèdent un forfait pour plusieurs semaines ou plusieurs mois, afin d'avoir une adresse professionnelle sans avoir l'obligation de payer un loyer à long terme, ni d'occuper un espace isolé. Plusieurs recherchent une « communauté de travail » (Garrett, Spreitzer et Bacevice, 2017) pour échanger et développer leurs réseaux, leur créativité, leur capacité d'innovation et leur activité professionnelle. Ce sont ces derniers éléments qui font qu'ils s'inscrivent dans de nouvelles formes d'innovation territoriale.

Les espaces de coworking peuvent présenter certaines originalités pour attirer les locataires. Par exemple, certains se démarquent en investissant dans un cadre atypique, original ou coloré. D'autres proposent des formations, notamment sur la créativité, l'innovation et l'entreprenariat (Dossou-Yovo, Scaillez et Tremblay, 2019; Fabbri, 2015; Fabbri et Charue-Duboc, 2013). D'autres enfin organisent des événements pour renforcer les liens entre coworkers et avec l'espace collaboratif, et pour favoriser la créativité et l'innovation (Capdevila, 2014a, 2014b, 2013; Fabbri, 2016; Fabbri et Charue-Duboc, 2016; Liefoghe, 2016). Certaines commodités peuvent également être offertes (p. ex., douches, stationnement), mais, globalement, les espaces présentent plus ou moins les mêmes caractéristiques, à savoir un cadre de travail agréable ainsi qu'une offre de services dans un tiers-lieu, c'est-à-dire ni la maison ni l'entreprise (Oldenburg, 2000, 1999, 1989).

Les espaces de coworking, qui se sont d'abord et principalement établis dans les métropoles, ont fait l'objet d'un certain nombre de recherches, car ils y sont souvent assez nombreux (Capdevila, 2014; Krauss et Tremblay, 2019). Cependant, des espaces existent également en région et leurs caractéristiques sont nettement moins connues. Sont-ils

semblables à ceux en métropole? Offrent-ils les mêmes services? Accueillent-ils les mêmes populations? Font-ils face à des enjeux semblables ou différents? Le modèle urbain est-il reproductible en région (Smits, 2015) pour contribuer à l'innovation territoriale hors des grands centres? Nous avons voulu répondre à ces questions et avons posé l'hypothèse selon laquelle il y aurait des différences sur le plan des services offerts et du profil des utilisateurs, mais que ces espaces contribuent tout autant à l'innovation territoriale. Nous présentons d'abord notre méthode de recherche, puis nos résultats.

1. Méthodologie

Notre recherche a été réalisée afin de mieux connaître le profil des utilisateurs et les espaces de coworking en région au Québec, de les comparer avec ce que nous savons des espaces métropolitains et de voir comment ils contribuent à l'innovation territoriale. Cependant, étant donné la taille de la province et les limites de temps et de budget, nous avons dû nous concentrer sur des régions relativement proches de Montréal : l'Estrie, la Montérégie et les Laurentides. La recherche est de nature qualitative et repose sur des entrevues avec les créateurs et les utilisateurs des espaces menées entre avril et septembre 2019.

Sur un total de 17 espaces listés a priori comme potentiellement intéressants pour la recherche, 3 se sont révélés inexistantes ou introuvables, 3 autres se sont révélés injoignables, 1 a signifié son refus et 3 ont fermé ou se sont transformés en quelque chose qu'ils ne définissent plus comme un espace de coworking. Parmi les 7 espaces qui ont pu faire l'objet de la recherche, 4 ont aussi pu faire l'objet de visites sur place.

Au total, 20 personnes ont pu être interviewées, incluant les gestionnaires des trois espaces ayant abandonné le coworking, afin d'analyser les raisons des potentiels échecs, ce qui est intéressant puisqu'il est rare qu'on ait accès à de telles informations. Les personnes interviewées l'ont été sur le principe du volontariat et ont toutes signé à cet égard un formulaire de consentement.

Les entrevues se sont réalisées sur place lorsque cela était possible, mais elles ont parfois dû se faire à distance (par Skype ou par téléphone) en raison de la disponibilité limitée des coworkers, notamment imputable au fait qu'ils ne sont pas tous présents à temps plein dans ces espaces. Les entrevues ont été

de nature semi-dirigée et fondées sur une grille d'entretien prédéfinie. Elles ont été retranscrites et analysées au moyen d'une grille thématique fondée sur la grille d'entretien. Elles sont d'une durée variant entre 45 minutes et 1 h 30.

2. Résultats

Il n'existe pas réellement de description standard d'un espace de coworking en métropole. Ces espaces en milieu urbain sont très riches en nombre et en variété, certains favorisant une utilisation plus assidue de l'espace avec des locataires réguliers (mensuels ou annuels), d'autres une occupation plus spontanée de l'espace, ce qui peut attirer des étudiants ou des personnes de passage.

En raison des enjeux de rentabilité, plusieurs espaces souhaitent développer une utilisation à long terme et préfèrent créer une ambiance et un réseau qui soient bien identifiables avec des entrepreneurs fidèles et réguliers, mais cela n'est pas toujours possible. Même lorsqu'ils sont présents à long terme, plusieurs locataires fréquentent les lieux deux, trois ou quatre jours par semaine (Scaillerez et Tremblay, 2019, 2017, 2016a,b,c).

À Montréal, on note que plusieurs espaces se situent le long de la ligne orange du métro, de sorte qu'on peut dire que ce facteur de proximité au transport en commun contribue à la localisation des espaces. C'est sans compter que cette ligne de métro traverse des quartiers plutôt centraux et populaires auprès des jeunes et des travailleurs autonomes, dont le Plateau-Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie (Ananian, Paulhiac, Lachapelle et Parent-Frenette, 2018; Scaillerez et Tremblay, 2019). Cela se situe en quelque sorte dans le contexte de nouvelles modalités de travail (Tremblay et Soussi, 2020 ; Tremblay, 2020).

Qu'en est-il du coworking en région? Deux facteurs principaux seront analysés avec leurs différentes composantes afin de voir comment ils contribuent au dynamisme et à l'innovation territoriale, et de les comparer aux espaces en région métropolitaine (soit la région de Montréal, qui nous est plus familière et où l'on retrouve le plus grand nombre d'espaces au Québec). Ces deux facteurs principaux sont, d'une part, le profil des utilisateurs des espaces de coworking et, d'autre part, le profil de ces espaces et leurs services.

2.1 Profil des utilisateurs

Commençons par analyser le profil des coworkers. Que ressort-il de l'étude de leur mode de vie, de leur profession et de leurs préoccupations et préférences relatives à l'espace de coworking? Peut-on établir un profil sociologique du coworker en région, ce qui pourrait permettre d'expliquer leur participation à cette forme d'innovation territoriale?

Âge, genre et ancienneté

La moitié des coworkers interrogés ont entre 35 et 45 ans; par contre, les âges s'étendent de 22 à 52 ans. En région, les coworkers sont donc en moyenne plus âgés qu'en région métropolitaine (Scaillerez et Tremblay, 2019). Les répondants ont presque tous un conjoint et des enfants; seuls deux n'en ont pas. Il ne semble pas y avoir de déséquilibre très important dans la présence homme-femme, quoique les hommes soient un peu plus nombreux dans l'échantillon étudié : 45 % sont des femmes et 55 % sont des hommes. Les répondants ont moins de 5 ans d'ancienneté dans l'espace.

Langue de travail

La langue majoritaire des échanges est le français, et de loin, même si des anglophones sont présents ici et là, notamment en Estrie. Cela constitue une petite différence avec la métropole, car on y trouve encore plus de langues, même si le français est également majoritaire, mais cela ne semble pas avoir une incidence particulière sur les activités des espaces.

Origine socioprofessionnelle

L'origine socioprofessionnelle est la première des composantes ayant attiré notre attention. Il n'y a en effet presque exclusivement, dans chaque espace visité, que des travailleurs autonomes et de petits entrepreneurs, donc des travailleurs « seuls » sans collaborateurs directs et qui ont généralement créé leur entreprise depuis moins de 10 ans. Les coworkers ont toutefois souvent une certaine expérience professionnelle, certains ayant même plus de 20 ans d'expérience. Ils ont simplement évolué, ayant parfois changé de statut d'emploi (passant de salarié à travailleur autonome), et sont souvent portés par un projet entrepreneurial innovant. Globalement, ils sont dans l'espace actuel depuis au maximum 5 ans pour les plus anciens et quelques mois pour les plus nouveaux.

Il y a très peu d'artistes (aucun ne s'est retrouvé dans l'échantillon interrogé), très peu de personnes (n=2) rattachées à une entreprise extérieure qui préféreraient investir un espace plutôt que leur bureau et nous n'avons rencontré aucun étudiant dans ces espaces en région. Les gestionnaires nous ont confirmé que les artistes, étudiants et salariés ne constituent pas leur bassin d'utilisateurs, contrairement à ce qu'on observe souvent en espace métropolitain. Ce sont plutôt bien davantage les petits entrepreneurs qui y sont présents.

Les coworkers interrogés ont des métiers différents, allant de chercheurs à graphistes, en passant par commerçants, écrivains ou même voyants. À l'instar de ce qu'on observe en milieu urbain, à Montréal en particulier (Scaillerez et Tremblay, 2019), les métiers du numérique et du multimédia semblent plus représentés (p. ex., graphistes ou consultants web), soit des métiers créatifs et innovants. Toutefois, on trouve aussi des métiers connexes à l'administration (p. ex., comptables ou travailleurs en marketing). Près de la moitié (45 %) des personnes de notre échantillon occupent un métier du numérique, gestionnaires inclus. Si l'on retire les gestionnaires, le taux de métiers du multimédia monte à 64 %.

Mobilité géographique et virtuelle

La grande majorité des répondants habitent la localité même de l'espace ou une localité relativement proche, à moins de 20 minutes en voiture. Peu proviennent de la métropole et ceux qui marchent, utilisent un vélo ou les transports en commun pour se déplacer sont encore moins nombreux. On trouve ici une autre différence avec les urbains. Alors que ces derniers vont souvent travailler dans les espaces de coworking en métro ou en vélo, les gens en région utilisent généralement la voiture, et occasionnellement le vélo pour un petit nombre d'entre eux. Par contre, certains répondants indiquent que certains clients viennent les rencontrer de Montréal en voiture, mais ils font plus souvent des visioconférences avec leurs clients montréalais.

La distance du domicile est de 15 minutes ou moins pour 70 % des répondants, entre 15 et 30 minutes pour 10 % d'entre eux et à plus de 30 minutes de transport pour 20 % d'entre eux. Ce déplacement se fait généralement en voiture; seulement 10 % des répondants se déplacent à pied. L'usage de la voiture est donc nettement plus fréquent en région qu'à

Montréal ou à Québec, où le transport en commun et le vélo sont plus utilisés. La voiture est jugée essentielle en région et chaque foyer en possède au moins une, souvent 2, rarement davantage toutefois.

Lorsqu'il y a deux espaces de cotravail à proximité, les types de fonctionnement et les cadres sont très différents. Toutefois, d'une manière générale, les répondants choisissent la proximité. Lorsque leur entreprise devient trop importante, ils créent directement leur enseigne. Il existe malgré tout quelques exceptions où certains répondants sont un peu plus distants géographiquement : notamment lorsque l'espace est dans une très petite municipalité à la campagne et que la personne habite dans la région rurale environnant la petite ville.

Souvent également, les répondants présentent une histoire avec la région qu'ils habitent ou encore de la famille y est présente. Toutefois, il existe un nombre non négligeable de personnes venant d'ailleurs ou de la métropole, ou encore ayant une origine étrangère (en majorité des Européens francophones).

Rapport à l'informatique

Sur le plan du rapport à l'informatique et aux télécommunications, les coworkers sont très connectés. Ils utilisent des applications de visioconférence comme Skype et Zoom et leur téléphone intelligent pour des appels d'affaires.

Fréquence et motifs d'utilisation

Pour ce qui est de l'utilisation des espaces en soi, les coworkers les utilisent environ 3-4 jours par semaine. Les raisons évoquées pour cette utilisation apparemment faible sont le besoin d'avoir un pied sur le terrain pour un certain nombre d'entrepreneurs, pour rencontrer des clients, ou pour développer leur produit. Notons que certains répondants souhaitent aussi parfois travailler à domicile 1-2 jours par semaine, mais la plupart viennent dans cet espace pour éviter d'être un travailleur autonome isolé ou de faire du télétravail à domicile (Scaillerez et Tremblay, 2016c). La variabilité est toutefois très large : certains utilisent les espaces par cycle, d'autres fréquentent quotidiennement l'établissement.

Très nombreux sont les répondants qui se sont orientés vers le coworking pour des raisons d'ambiance et d'ergonomie : le domicile des petits entrepreneurs est rarement adapté, car ils le jugent

comme une source de distractions importantes. Au contraire, les espaces collaboratifs peuvent apporter des échanges, une source d'épanouissement et de nouvelles idées grâce aux nombreuses interactions recherchées. Dans les réponses indiquent que ces espaces de cotravail apportent un cadre sérieux et tranquille, approprié au travail et éventuellement à l'accueil de clients.

Étrangement, les conditions financières ne ressortent pas tellement lorsqu'il s'agit d'évoquer les critères pour choisir le coworking, même si elles conditionnent en partie les choix des individus. Un gestionnaire d'espace indique pourtant qu'il a réduit la taille des bureaux fermés afin de réduire les coûts et de faciliter l'accès à la location pour les petits entrepreneurs en région. Il indique qu'avec les espaces de réunion partagés, cela constitue un avantage concurrentiel pour lui, en comparaison des espaces plus traditionnels dans les centres d'affaires ou immeubles locatifs de cette petite ville. Par contre, certains répondants soulignent que le tarif (pourtant raisonnable par rapport au prix du marché) semble plus un frein qu'un atout. La comparaison est souvent faite entre ce qu'ils ont chez eux ou dans un café et dans l'espace de coworking, et non entre l'espace et une location de bureau traditionnel. Il semble donc que le choix se fasse davantage entre travailler chez soi ou dans un espace de coworking, et non entre un bureau traditionnel et le coworking.

Autre fait étonnant, certains répondants avouent préférer continuer leur activité sans chercher à trop la développer, précisément parce qu'un tel développement les forcerait à sortir de l'ambiance de l'espace de coworking et de l'accès à tous ses avantages (collaboration, entraide, interactions sociales, etc.) pour louer un local traditionnel. On ne semble pas non plus tellement chercher à accroître l'innovation par les échanges, quoique cela soit souvent un objectif ailleurs (Tremblay et Scaillerez, 2020).

On peut également souligner que tous les espaces ne semblent pas réussir pour les mêmes raisons. Certains usagers mentionnent comme motivation le fait qu'il y ait une ambiance vivante et interactive, source possible d'innovation et de créativité dans leur activité; certains voyant même cela comme une condition sine qua none. D'autres sont plus concentrés sur de bonnes conditions physiques de

travail, à moindre coût. D'autres enfin parlent uniquement d'intérêts professionnels par le réseautage que permettrait l'espace.

Usagers urbains et usagers en région

Nous pouvons conclure que certains éléments du profil des coworkers s'apparentent à celui observé à Montréal et dans d'autres villes plus grandes (Scaillerez et Tremblay, 2019), notamment du point de vue des métiers représentés (multimédia et web) et des motifs de présence (échanges et interactions). Par contre, il y a nettement plus de répondants ayant un profil d'entrepreneur, même si la majorité sont tout de même des travailleurs autonomes. Ils s'identifient davantage à l'entrepreneuriat et à l'innovation que dans la métropole, où la plupart se voient clairement comme des travailleurs autonomes, sans ambition véritablement « entrepreneuriale » (Scaillerez et Tremblay, 2019). Cette dimension entrepreneuriale affirmée peut certes contribuer à l'innovation territoriale, et certains responsables d'espace mettent cet aspect de l'avant comme contribution des espaces de coworking en région. Les travailleurs en région sont en moyenne un peu plus âgés et utilisent majoritairement la voiture pour se rendre à l'espace de coworking, alors que le transport collectif est plus utilisé dans la métropole.

2.2 Profil des espaces de coworking

Choix de l'espace

Le coworking en région n'échappe pas à la réalité urbaine : il s'agit toujours de louer un emplacement défini pour travailler, dans un bâtiment qui convient au coworker, avec un certain nombre de services. Le choix de l'espace collaboratif comme tel est relativement simple puisqu'il y a rarement plus d'un espace collaboratif par ville en région. Dans la métropole montréalaise, les utilisateurs ont plus de choix et choisissent un emplacement particulier, selon un thème, une orientation (économie sociale, culture, etc.) ou un métier particulier.

Les coworkers recherchent avant tout la proximité de leur domicile et, de ce fait, ils n'ont pas beaucoup d'options puisqu'on ne trouve pas d'espaces dans toutes les villes régionales, et encore moins plusieurs dans une même ville. Si les coworkers urbains recherchent souvent aussi la proximité, ils cherchent plus souvent une certaine ambiance ou une orientation, par exemple l'économie sociale, le

regroupement de travailleurs en multimédia, en culture ou autre (Scaillerez et Tremblay, 2019). Ainsi, ils peuvent accepter de faire quelques stations de métro ou un plus long trajet en vélo pour trouver ce cadre de travail qui leur convient mieux.

Environnement et voisinage

Pour ce qui est de l'environnement, les espaces de coworking à l'étude ont tous la particularité d'être relativement éloignés de la métropole la plus proche, à savoir Montréal (40 km pour les plus proches et 180 km pour les plus loin), mais ils ont d'autres caractéristiques communes. Majoritairement, les espaces étudiés sont localisés dans une ville, et non dans un environnement rural, et généralement plutôt dans le centre qu'en périphérie.

En même temps, nous notons qu'il y a en général un seul espace par ville – deux au mieux – et que l'éloignement entre les espaces disponibles en région est relativement important, car tous sont plutôt isolés les uns des autres. Il y a donc une certaine rareté des espaces de coworking en région.

Leur implantation se fait également souvent dans un bâtiment occupé par d'autres entreprises ou institutions et rarement dans un bâtiment indépendant, bien que ce soit parfois le cas aussi. L'âge de chaque espace (et non des bâtiments) est quant à lui inférieur à 10 ans, et même souvent inférieur à 5 ans, ce qui dénote un attrait récent du coworking en région et une mode relativement récente, alors que la tendance est présente en métropole depuis plus longtemps (Scaillerez et Tremblay, 2019).

À noter que l'implantation des espaces au sein d'un bâtiment déjà investi par d'autres n'est pas toujours anodin lorsqu'il s'agit de liens avec le territoire, car il existe parfois des relations entre les différents locataires, par exemple le centre local de développement (CLD), la chambre de commerce ou la ville. Quelques-uns y sont directement affiliés, tandis que d'autres sont une activité parallèle des propriétaires. La majorité des espaces de coworking à l'étude s'assurent de maintenir de bonnes relations et tentent de développer des échanges avec leurs voisins. Dans un cas, il s'agit d'une ancienne usine rénovée et regroupant un ensemble de petites entreprises.

Sur le plan physique, le niveau de confort de chaque espace visité correspond également à des normes

ergonomiques : la luminosité y est abondante mais pas éblouissante, le mobilier est récent et adapté au travail de bureau; une ambiance studieuse et chaleureuse se dégage dans une bonne partie d'entre eux, sans problème de bruit ni de température. L'air circule aussi très bien et se renouvelle suffisamment, même en temps d'hiver glacial.

Il existe néanmoins quelques exceptions où les lieux ne sont pas particulièrement agréables, les propriétaires ayant fait peu d'efforts en ce sens, sans doute parce qu'il y a peu ou pas du tout de concurrence dans la ville ou la région. Par contre, ces espaces peuvent avoir du mal à attirer des coworkers, malgré leurs services, car les personnes n'y trouvent pas une amélioration de l'image de leur entreprise ou de leur activité de travail autonome.

Rayonnement

Les relations avec le voisinage sont généralement bonnes, mais, d'une manière générale, il y a peu de liens avec le voisinage, alors que cela pourrait peut-être contribuer à faire mieux connaître la pratique du coworking. Étonnamment, les espaces ne semblent pas tous aussi bien ancrés dans leur territoire qu'ils pourraient l'être; en effet, le coworking semble méconnu comme concept et, du coup, il fait parfois l'objet de curiosité en région, et davantage en contexte rural. D'ailleurs, l'aide financière et la publicité qui pourraient soutenir de telles structures sont généralement inexistantes, contrairement à ce qu'on observe en France, notamment. On pourrait imaginer que cela pourrait changer au fil des ans, mais, pour le moment, les échanges avec les instances municipales ou de développement territorial ne sont pas si fréquentes. Le réseau professionnel des gestionnaires et des coworkers reste donc un élément central pour attirer, par le-bouche-à-oreille, les personnes souhaitant un cadre professionnel en dehors de leur domicile.

Il ressort que chaque espace de co-travail possède des facteurs d'attraction différents. Les espaces semblent faire face aux mêmes enjeux concernant l'attraction de coworkers et, parfois, à une certaine difficulté à faire connaître la particularité de leur offre de services dans la ville ou la région.

Services et commodités

Sur le plan des services et commodités, les espaces de coworking présentent quelques similitudes : un

espace de travail bien sûr, la possibilité de se restaurer et de se faire un café, un accès à Internet, un stationnement et la possibilité de s'isoler pour travailler (p. ex., une salle pour téléphoner ou une salle de réunion).

La présence d'un animateur qui propose des formations ou des activités pour favoriser l'épanouissement personnel et professionnel n'est pas très fréquente. Parfois, ce sont les coworkers eux-mêmes qui proposent de telles activités, voire qui participent à la propreté et à la convivialité de l'espace.

Collaborations et réseautage

La majorité des espaces à l'étude sont des espaces ouverts où une communication est largement possible et favorisée entre les divers coworkers, mais quelques espaces s'orientent ou se sont déjà orientés (soit les trois qui ne s'identifient plus comme coworking) vers des bureaux fermés, à la demande de petits entrepreneurs notamment.

En effet, dans quelques espaces étudiés, l'accent n'est pas mis sur la collaboration puisque les demandes professionnelles dans certaines localités sont plus axées sur la location de bureaux fermés. Ainsi, plusieurs espaces semblent favoriser l'offre de tels bureaux fermés, qui vont un peu à l'encontre de l'approche initiale des espaces de coworking, qui visaient la collaboration, les échanges et le réseautage visant l'innovation.

Un des sites visités ressemble trait pour trait à un établissement de location de bureaux traditionnel, bien qu'il se présente en tant qu'espace de coworking. La majorité de ses postes de travail se trouvent dans des salles fermées, même s'il existe un espace café-bar et d'autres espaces communs et que les murs sont essentiellement en verre. Les interactions dans ces espaces sont peu nombreuses lorsqu'il s'agit de collaborations transversales ou de simples services, mais la proximité des bureaux semble malgré tout créer une forme de partage qu'on peut retrouver dans les espaces collaboratifs standards. Un autre espace à l'étude est par contre entièrement ouvert et met l'accent sur les échanges, le réseautage et le développement ou l'innovation territoriale.

De manière générale, le partage d'information ou de connaissances se réalise davantage lors de soirées organisées ou des repas, même s'ils ne sont pas si

fréquents, sinon moins fréquents qu'en espace métropolitain. En effet, en région, il semble que les espaces soient rarement tous occupés en même temps et qu'il y ait relativement peu de dynamique collective, sauf dans un cas, où les animateurs organisent régulièrement des activités de formation et parfois aussi des activités sociales. Dans d'autres cas, c'est plus occasionnel. Le maître mot de ces espaces avec bureaux fermés semble être le travail : les personnes recherchent davantage une ambiance studieuse et calme, hors du foyer, que du réseautage et des échanges de connaissances. Le réseautage est même parfois perçu pour certains comme une forme de concurrence possible, alors que, pour d'autres, c'est un moyen d'entraide et d'échanges de bons procédés ou de connaissances et informations.

Facteurs d'échec

Lorsqu'on analyse les trois espaces s'étant retirés officiellement du concept de coworking, les responsables évoquent une inadéquation de l'offre à la demande locale. Les raisons plus précises sont « un concept trop novateur », « pas d'ancrage ou d'appropriation locale suffisante de l'espace par la communauté », « le conservatisme et le manque d'esprit start-up » et « la frilosité typiquement locale d'investir dans des grands projets ». Une directrice a déclaré qu'il ne « faudrait pas viser trop grand » en parlant des ambitions de la localité, et ce, même lorsque des fonds sont disponibles.

Le faible volume de petits entrepreneurs dans la région a aussi été un point soulevé. La distance pouvant être très importante entre les coworkers potentiellement intéressés et l'espace, peu seraient alors enclins à se déplacer dans ces espaces. Cela renforce l'idée d'un besoin de proximité pour se rendre au travail ou à l'espace de coworking.

Un des espaces a connu toutefois une situation un peu différente des deux autres, car la cause de son échec semble surtout due aux nombreux désagréments techniques vécus dans la location des biens immobiliers, à une certaine forme d'incompréhension et à des difficultés avec les propriétaires pour régler les différents problèmes, ainsi qu'à plusieurs déménagements successifs de l'espace.

3. Discussion

Les études sur les espaces collaboratifs traitent plus souvent du coworking en métropole. L'accent y est

mis surtout sur une grande diversité des types d'espaces ainsi que des profils d'utilisateurs de ces espaces, malgré la dominance de certains métiers (multimédia, web, etc.). La diversité des profils et les échanges sont vus comme sources de créativité et d'innovation dans le territoire, quartier ou région (Krauss et Tremblay, 2019). Les transports en commun en métropole et le lien avec l'implantation sur le territoire ou le quartier sont également un point important pour apporter de la vitalité aux différents responsables se lançant dans l'aventure du coworking. Qu'en est-il des espaces en région : existe-t-il des différences significatives? Les problématiques sont-elles les mêmes ou identiques? Nous allons maintenant reprendre ces questions.

3.1 Comparatif et interprétation des profils utilisateurs

Tout comme nous le verrons pour les espaces, le profil des utilisateurs varie. On note que la diversité des profils est plus grande en métropole qu'en région. Si certains espaces regroupent des gens en technologies numériques, ce profil n'est pas aussi important qu'en métropole. Ces travailleurs s'y retrouvent, mais ils ne se retrouvent pas en exclusivité dans un espace et, surtout, ils sont moins nombreux dans chaque espace.

Aussi, les étudiants sont plus présents en métropole, mais ils sont rarement dominants ou même présents dans les espaces de coworking en région. Ainsi, s'il n'est pas rare d'apercevoir des étudiants dans des espaces de coworking à Montréal (et il y a même des espaces spécialisés pour les recevoir et les soutenir dans leur projet d'études), en région ils sont très peu visibles, justement parce qu'ils ont vraisemblablement quitté pour une ville plus grande. Il peut exister toutefois quelques exceptions, soit parce qu'il existe une université dans la ville (Sherbrooke, mais ce n'est pas une si petite ville), soit parce qu'une école entrepreneuriale est affiliée à l'espace. Dans le cadre de l'étude et de manière générale, les jeunes sont moins présents dans ces espaces en région. On pourrait toutefois voir apparaître ce genre d'espace dans quelques villes universitaires où le réseau des universités du Québec est présent (Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières, Outaouais, Abitibi par exemple), car un espace de coworking a été créé à l'Université Saint-Paul, à Ottawa.

En fait, bien souvent, les espaces de coworking en région misent sur des locataires pouvant s'inscrire dans la structure dans la durée, précisément car les candidats au coworking ne sont pas nombreux et que cela demande un investissement, notamment en matière d'aménagement de l'espace. Or, laisser de la place pour des étudiants ou des personnes de passage qui ne viendraient que spontanément ou qu'à certaines périodes, cela n'est pas viable financièrement, déjà que ça ne l'est pas toujours même en métropole... En conséquence, les espaces de coworking en région réunissent surtout des semblables, en général de petits entrepreneurs vivant dans la même ville, souhaitant un espace « professionnel » et présentant un besoin de stabilité de localisation dans le temps. Cela augmente de fait l'âge moyen des coworkers, qui atteint la quarantaine en région, alors que le profil est plus jeune dans les plus grandes villes (Montréal et Québec surtout). Cela diminue aussi l'éventail des métiers présents, là où la métropole est plus jeune et plus diversifiée.

Nos observations soulèvent également la question des transports et de l'implantation des espaces sur le territoire. De manière générale, on peut dire que les profils en métropole sont souvent plus jeunes, plus mobiles et plus sensibles à l'innovation, bien que certaines petites municipalités puissent vivre des dynamiques de rajeunissement et d'innovation. La municipalité de Saint-Camille en Estrie est souvent citée sur ce plan (voir Klein et collab., 2015) ainsi que la municipalité de Petit-Saguenay.

L'implantation des espaces de coworking s'étant effectuée en priorité dans les métropoles, et surtout à Montréal et à Québec pour ce qui nous concerne au Québec, cela va dans le sens de cette interprétation. Les jeunes sont généralement dépendants du transport en commun et souvent préfèrent cette option et la vie « en ville », bien qu'un bon nombre se déplace éventuellement vers les banlieues. Or, les moyens de transports ne se développent pas partout de la même façon, particulièrement au Québec, et les transports collectifs sont assez rares ou peu fréquents hors des grands centres. Les espaces de coworking en métropole sont en général très bien desservis par le transport en commun (bus ou métro), bien qu'un bon nombre de Nord-Américains, y compris en métropole, favorisent la voiture pour tout déplacement.

Par ailleurs, Montréal a implanté un système de vélos et de trottinettes collectifs, et un bon nombre de personnes se déplacent en vélo pour aller au travail, y compris pour certains pendant les mois d'hiver. La pandémie a fortement accru le nombre d'utilisateurs du vélo, et cela se maintiendra sans doute. Dans les petites villes ou villages, les moyens de transport en commun sont relativement rares ou moins fréquents, que ce soit à l'intérieur des villes ou pour les transports interurbains. Le train pour passagers est clairement absent des régions. En dehors des trains de banlieue, dont l'étendue est assez limitée (jusqu'à ce que le nouveau réseau express métropolitain [REM] à Montréal entre en fonction dans les prochaines années), seuls des autocars desservent certaines petites villes, faisant la navette entre les villes d'une certaine importance ou des points de jonction, sans compter que leur fréquence reste relativement faible.

Peu d'options sont développées en dehors de la voiture, même directement dans les villes d'importance relative, en raison de l'étalement de la population québécoise sur un territoire assez vaste. En fait, l'essentiel des transports en région se fait en voiture, là où les métropoles ont le métro, les trains de banlieue ou inter-villes et les autocars. Par exemple, la ville de Sherbrooke n'est plus accessible par train de passagers depuis un bon moment, mais l'Université de Sherbrooke offre le transport collectif gratuit à certains groupes. Tout ceci a donc une influence considérable sur les profils de coworkers : les jeunes étant davantage présents dans les plus grandes villes, ils ne prennent pas l'habitude de travailler dans ce genre d'espace en région et sont ensuite absents des espaces en région pour le travail. De fait, les jeunes sont présents dans les espaces de coworking de Montréal, de Québec et de quelques autres villes de taille moyenne, mais moins présents dans les plus petites villes, où l'on retrouve davantage le profil de l'entrepreneur de mi-carrière.

3.2 Comparatif des espaces

Dans la métropole, notamment celle de Montréal, les espaces collaboratifs sont nombreux à se partager le marché. Il est donc relativement important pour chacun de se démarquer des autres sur le plan de l'ambiance de travail, des services et commodités (salle de réunion, stationnement, etc.) ou des forfaits de location (courts ou longs). Ainsi, à Montréal, il existe une bonne diversité dans les

caractéristiques des espaces proposés. Le cadre de travail fait notamment partie des priorités et on cherche à le rendre le plus convivial et attrayant possible : certains misent sur une ambiance moderne, d'autres préfèrent le charme de l'ancien ou un cadre atypique (ex : ancienne usine remodelée à la moderne). Beaucoup d'espaces aménagent un espace original pour se démarquer et pour favoriser les échanges. En région, par contre, si le cadre peut être important et si l'on peut également percevoir des ambiances tantôt modernes tantôt plus anciennes, cette quête de l'originalité n'est pas aussi forte. En effet, même si les espaces de cotravail peuvent être dans un lieu atypique, les propriétaires cherchent surtout à rendre le cadre agréable et calme, et à proposer des services et commodités qui pourraient attirer la clientèle.

Chaque espace cherche donc à être attractif en région ou à Montréal, mais les raisons sous-jacentes sont très différentes. Pour les espaces en métropole, il s'agit de faire face aux nombreux concurrents et de contribuer au dynamisme du quartier, tandis qu'en région, il n'y a pas de concurrence, seulement une méconnaissance du coworking. Il peut malgré tout exister une certaine diversité des espaces en région, mais elle est beaucoup moins fournie que dans la métropole et elle se présente plutôt en matière de différentiel de qualité. Pour le dire autrement : les espaces de coworking en région présentent des niveaux de qualité différents. Il semble que les travailleurs en région soient moins exigeants quant aux services offerts et à la décoration, mais il faut dire qu'il y a peu de concurrence à proximité, d'où peut-être un moindre effort sur ce plan. Cela pourrait changer au fur et à mesure que le coworking devient plus connu en région.

Une des observations qui saute aux yeux lorsqu'on analyse le coworking en région est que sa perception, parfois très éloignée de celle observée en métropole. Le modèle coopératif ou associatif des espaces, très populaire dans les grandes villes du monde, incluant la région de Montréal, est en effet beaucoup moins présent en région, si bien que certains espaces s'orientent de plus en plus vers un système de location de simples bureaux fermés avec des services et commodités associés au coworking, mais finalement assez proches des centres d'affaires traditionnels. L'aide financière semble également moins accessible que dans d'autres villes ou régions du monde, notamment en France, et la présence d'un animateur est beaucoup

moins fréquente en région. Bien que cela varie selon les espaces, certains propriétaires d'espaces font essentiellement de la location, sans offrir d'activités de formation ou d'animation, ce qui pourrait réduire le potentiel d'innovation territoriale ou même entrepreneuriale dans ces espaces.

Il ne semble pas non plus se dessiner de ville type pour le travail collaboratif. On peut trouver de véritables espaces collaboratifs relativement éloignés de la métropole, et d'autres qui sont plus proches. Selon nos recherches, il ne semble pas non plus y avoir de régions a priori plus intéressées par le coworking que d'autres, du moins pour le moment. Globalement, les petites villes en région ne semblent pas encore avoir beaucoup développé cette manière de travailler, bien qu'on voie régulièrement poindre des projets ou idées en ce sens. On pourrait d'ailleurs penser que ce serait un moyen de retenir les jeunes en région, cette pratique du travail dans les cafés et espaces collectifs étant plus ancrée chez eux de manière générale. Il semble pour le moment que la visibilité de ce mode de travail soit beaucoup plus fréquente en zone métropolitaine : en région, cela semble davantage relever de l'expérimentation pour le moment, et cela ne séduit apparemment pas tout le monde, ou tout au moins pas assez de travailleurs autonomes et petites entreprises régionales. Beaucoup de personnes en région ne semblent même pas avoir entendu parler d'espaces de coworking. Cela constitue un énorme frein pour leur développement, car le manque de visibilité peut limiter l'accès à de potentiels entrepreneurs qui pourraient être séduits par l'offre, mais qui, ne connaissant pas ce concept, ne vont pas le rechercher. Certains projets d'espace ont aussi été abandonnés, car ils ne mobilisaient pas assez l'intérêt du public local. Nombre de petites villes n'ont pas de journal local, car elles sont trop limitées en population. Et même dans celles qui en ont, ces médias locaux vivent présentement des difficultés importantes de financement et de survie. Il faudra donc sans doute rechercher ailleurs les modalités pour se faire connaître si l'on souhaite développer un espace de coworking en région.

L'architecture du réseau routier possède une importance relative en ce qui concerne l'implantation des espaces sur le territoire. Les populations vivant en région étant très dépendantes de la voiture, les espaces doivent idéalement offrir un stationnement, là où la métropole peut plus facilement s'en passer. De fait, le

grand nombre d'espaces situés le long d'une ligne de métro à Montréal en témoigne clairement (Ananian et collab., 2018).

Si en métropole les espaces doivent être visibles et assez originaux pour se démarquer, en région les espaces qui n'ont pas de concurrence ont une certaine forme de liberté d'implantation et ne se voient pas forcés de se différencier par le design et l'ameublement. En métropole, les espaces de coworking sont presque tous très fortement rattachés à l'identité d'un quartier. Ils peuvent donc contribuer au développement du territoire en attirant des compétences dans le secteur, peuvent aider à le revitaliser et cherchent donc à s'inscrire dans un projet très local et à jouer un rôle en mobilisant les habitants du quartier, du moins quand ils sont un peu excentrés du centre-ville. En région, les créateurs ne semblent pas accorder tant d'importance à bien s'implanter sur le plan territorial, car les espaces sont souvent uniques et il n'y a pas toujours besoin de faire de la promotion, quoique cela peut aussi nuire au développement et au dynamisme de ces espaces en région.

Ainsi, si l'espace séduit, il se développera naturellement, mais s'il ne séduit pas, rien ne l'empêchera de déperir. Cela dit, si les métropoles se caractérisent par un engouement pour le coworking, la concurrence fait contrepois de sorte qu'au final, les espaces peuvent vivre les mêmes difficultés pour prospérer.

On peut penser aussi que le modèle se transformera après la crise pandémique de la COVID-19, avec des restructurations de l'espace, le transfert de travailleurs des espaces ouverts vers de petits bureaux fermés, ou encore des transferts de grandes aires ouvertes du centre-ville vers des espaces de coworking en région.

Conclusion

Le coworking est un mode d'organisation du travail de plus en plus répandu et populaire à travers le monde depuis quelques années, surtout avec le développement de grands groupes comme WeWork qui ont attiré l'attention sur ce nouveau modèle de bureau. Son développement conséquent s'est d'abord manifesté dans les grandes métropoles du monde occidental, essentiellement dans l'hémisphère nord, en Amérique du Nord et en Europe, mais le groupe est aussi très présent en Asie (à Séoul et ailleurs). La réussite dans ces grandes villes a incité les villes de

moindre importance à emboîter le pas et à tenter d'importer cette pratique dans les régions.

Notre étude repose sur des entretiens menés auprès de divers coworkers provenant des trois régions du Québec : l'Estrie, la Montérégie et les Laurentides. Il en ressort une forte disparité dans le fonctionnement du coworking dans ces divers lieux, et davantage avec les espaces dans la métropole. Si les profils utilisateurs ainsi que les services et commodités offerts dans les espaces sont semblables, en ce qui concerne l'implantation sur le territoire et les enjeux propres aux espaces, il semble ne pas y avoir de règles. Certains espaces sous-utilisés survivent grâce à un ancrage territorial important; d'autres s'épanouissent en s'inspirant dans une certaine mesure des modèles en métropole; d'autres encore, pourtant bien achalandés pendant un moment, dépérissent pour différentes raisons, mais surtout par manque d'achalandage.

Nous avons pu constater que les espaces en région visent souvent les mêmes objectifs de collaboration et de réseautage, du moins au début de leur implantation, mais cela se réduit parfois au fil du temps pour devenir un espace de travail plus traditionnel. Ils se distinguent aussi des espaces métropolitains : les coworkers en région sont un peu plus âgés en moyenne et ont plus souvent une orientation entrepreneuriale, bien qu'ils soient aussi souvent travailleurs autonomes. Les espaces en région sont moins axés sur les services d'animation ou la différenciation par la décoration ou l'ambiance des lieux, ce qui peut paraître étonnant vu l'orientation entrepreneuriale. Peut-être est-ce en raison d'un entrepreneuriat de nature plus individualiste? Il n'en reste pas moins que les espaces en région se préoccupent davantage de services d'affaires, de la dimension entrepreneuriale et gestionnaire; offrent généralement un cadre de travail relativement traditionnel et une image professionnelle assez classique; et se préoccupent parfois de leur contribution à l'innovation et au développement territorial local.

D'un point de vue global, on observe certaines tendances contradictoires : les espaces de coworking semblent se démocratiser et attirer de plus en plus, au point de générer des projets d'envergure non négligeable en région. Or, en même temps, beaucoup doivent finalement s'orienter vers un modèle plus traditionnel de location de bureaux fermés, du moins pour une partie de leur espace. L'intérêt

existe pour le coworking, mais, pour des raisons difficiles à saisir (peut-être la simple méconnaissance du modèle), il ne semble pas se concrétiser autant et surtout réussir à survivre dans les petites villes. Peut-être le modèle est-il trop nouveau et se développera-t-il davantage dans les prochaines années ou décennies puisqu'il y a de plus en plus de préoccupations pour la mobilité durable et le transport collectif, préoccupations qui pourraient favoriser le maintien ou l'établissement des jeunes en région et, donc, l'émergence de nouveaux espaces de coworking offrant des services collectifs (salle de réunion, imprimantes, stationnement, etc.) et du réseautage professionnel favorisant la créativité et l'innovation en région.

Compte tenu du coût de la vie dans les grandes métropoles (loyer et autres), de l'absence d'espace pour élever une famille ainsi que des préoccupations des jeunes pour la pollution et les changements climatiques, la vie hors des grands centres intéresse certains jeunes, qui migrent vers les régions ou y demeurent après leurs études, mais cela constitue un mouvement assez limité pour le moment. Lorsqu'on compare la situation en région avec ce qui se passe en métropole (à Montréal et à Québec surtout), deux dynamiques différentes se déploient.

Ces différences peuvent nous amener à réfléchir sur le développement à long terme du coworking, sur les caractéristiques des localités où il s'implante et sur les conditions sociologiques et culturelles qui expliquent pourquoi le développement du coworking dans une ville peut être à ce point différent d'une autre ville de région. De même, on peut se demander s'il y a une taille minimale à atteindre pour acquérir un profil favorable au coworking. Cela nous conduit à réfléchir aussi à ce qui pourrait favoriser et soutenir l'implantation du coworking en région, dans une perspective de développement territorial et d'attractivité territoriale. Le développement du train et du réseau express métropolitain (REM) autour de Montréal favorisera-t-il l'établissement d'espaces de coworking dans des villes plus éloignées, près des gares (où leurs clients de Montréal pourraient venir les rencontrer)? Les préoccupations pour le climat et la mobilité durable pourraient-ils en inciter certains à travailler en périphérie urbaine, dans de plus petites villes en région?

Certes, le développement du télétravail est relié à la qualité et au débit des services Internet (haute vitesse), mais l'accélération de l'utilisation de ce mode de travail pendant la période de confinement de la pandémie de COVID-19 pourrait aussi se traduire par une croissance des espaces de coworking en région, ce qui contribuerait au développement territorial et à l'innovation territoriale en région. En effet, si le télétravail à domicile s'est développé pendant la période de pandémie, la majorité des travailleurs aiment disposer d'un réseau social ou d'une « communauté de travail » (Garrett et collab., 2017), ce qui pourrait favoriser le développement d'espaces de coworking en région ou dans de petites villes autour de Québec et de Montréal.

Limites

Parmi les limites de cette recherche, mentionnons le nombre limité de répondants, quoique l'analyse

des entrevues nous ait donné l'impression d'une certaine saturation des données, car les profils, motivations et l'ensemble des caractéristiques des individus et des espaces se ressemblaient jusqu'à un certain point. Dans les métropoles, les objectifs de distanciation sociale pourraient aussi se traduire par une transformation de l'aménagement des espaces de coworking, par exemple par une croissance des bureaux fermés, tout en conservant des espaces collectifs (cuisinette, espace de repos, équipements partagés). Nous poursuivons toutefois les recherches et allons vérifier si cette hypothèse d'un développement des espaces en région et d'une transformation de l'aménagement des espaces métropolitains se confirme dans les années qui viennent, tout en continuant de nous intéresser à la contribution de ces espaces au réseautage et à l'innovation territoriale.

NOTES

- 1 Nous retenons le terme *coworking*, en anglais, car il traduit plus explicitement ce dont il est question, l'expression de *cotravail* n'étant pas très utilisée dans le milieu et renvoyant davantage au travail en collaboration. De même les équivalents en français pour *coworkers* (collègues, compagnons de travail) ne sont pas retenus dans le contexte du *cotravail*.

RÉFÉRENCES

- Ananian, P., Paulhiac, F., Lachapelle, U. et Parent-Frenette, G. (2018). Espaces de cotravail, mobilité et insertion en milieu urbain à Montréal. *Cahiers de géographie du Québec*, 62(176), 229-366. <https://doi.org/10.7202/1063106ar>
- Brown, J. (2017). Curating the « third place »? Coworking and the mediation of creativity, *Geoforum*, 82, 112-126. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2017.04.006>
- Capdevila, I. (2013, 9 décembre). Knowledge dynamics in localized communities: Coworking spaces as microclusters. SSRN. <https://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2414121>
- Capdevila, I. (2014). Coworking spaces and the localized dynamics of innovation: The case of Barcelona. Communication présentée à la XXIVe conférence de l'Association internationale de management stratégique (AIMS), Paris, France. Repéré à www.newpic.fr/newpicopendoc/capdevila_aims2015_3393.pdf
- DeskMag (2019, 2017). Final results of the 2019 Global Coworking Survey in charts. <http://www.deskmag.com/en/2019-global-coworking-survey-market-research-study>
- Dossou-Yovo, A., Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2019). Espaces de coworking et culture de collaboration et d'innovation : exploration des facteurs déterminants. Dans G. Krauss et D.-G. Tremblay (dir.), *Tiers-lieux – travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de co-working, fab labs, hack labs* (p. 157-172). Rennes/Québec : Presses universitaires de Rennes/Presses universitaires du Québec.
- Fabbri, J. (2015). Les espaces de coworking pour entrepreneurs : nouveaux espaces de travail et dynamiques interorganisationnelles collaboratives (Thèse non publiée). École polytechnique, Palaiseau, France.
- Fabbri, J. (2016). Les espaces de coworking : ni tiers-lieux, ni incubateurs, ni Fab-Labs. *Entreprendre & Innover*, 31(4), 8-16. <https://doi.org/10.3917/entin.031.0008>
- Fabbri, J. et Charue-Duboc, F. (2013). Un modèle d'accompagnement entrepreneurial fondé sur des apprentissages au sein d'un collectif d'entrepreneurs : le cas de La Ruche. *Management international*, 17(3), 86-99. <https://doi.org/10.7202/1018269ar>

- Fabbri, J. et Charue-Duboc, F. (2016). Les espaces de coworking : nouveaux intermédiaires d'innovation ouverte? *Revue française de gestion*, 254, 163-180. <https://doi.org/10.3166/rfg.2016.00007>
- Garrett, L., Spreitzer, G. et Bacevice, P. (2017). Co-constructing a sense of community at work The emergence of community in coworking spaces. *Organization Studies*, 38(6), 821-842. <https://doi.org/10.1177/0170840616685354>
- Klein, J.-L., Bussi eres, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G. et Tremblay, P.-A. (2015). Saint-Camille : r ecit d'une exp erience de co-construction de la connaissance, *Cahier du CRISES*, no ES-1505). Montr al : Crises-UQAM. Rep er e   https://depot.erudit.org/bitstream/004046dd/1/CRISES_ES1505.pdf
- Krauss, G. et Tremblay, D.-G. (dir.). (2019). *Tiers-lieux – travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de co-working, fab labs, hack labs*. Rennes/Qu ebec : Presses universitaires de Rennes/Presses universitaires du Qu ebec.
- Liefoghe, C. (2016). Tiers-lieux, coworking spaces et fab labs : nouveaux lieux, nouveaux liens et construction de communaut es de connaissance cr atives. Dans C. Liefoghe (dir.), *Lille, m etropole cr ative? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires* (p. 183-221). Lille: Presses universitaires du Septentrion.
- Oldenburg, R. (1989). *The great good place: Cafes, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts and how they get you through the day*. New York, NY: Paragon House.
- Oldenburg, R. (1999). *The great good place: Cafes, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*, New York, NY: Marlowe.
- Oldenburg, R. (2000). *Celebrating the third place: Inspiring stories about the great good places at the heart of our communities*. New York, NY: Marlowe.
- Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2016a). Co-working : une tendance qui favorise la flexibilit  du travail. Dans Institut du Nouveau Monde et Del Busso  diteur (dir.), *L' tat du Qu ebec 2017* (p. 215-218). Montr al : Institut du Nouveau Monde/Del Busso  diteur.
- Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2016b). Les espaces de co-working : les avantages du partage. *Revue Gestion de HEC Montr al*, 41(2), 90-92. Rep er e   www.revuegestion.ca/les-espaces-de-coworking-les-avantages-du-partage
- Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2016c). Le t l travail, comme nouveau mode de r gulation de la flexibilisation et de l'organisation du travail : analyse et impact du cadre l gal europ en et nord-am ricain. *Revue Organisation responsable*, 11, 21-31. <https://doi.org/10.3917/or.111.0021>
- Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2017). Coworking, fab labs et living labs :  tat des connaissances sur les tiers-lieux. *Territoire en mouvement : revue de g ographie et am nagement*, 34. <https://doi.org/10.4000/tem.4200>
- Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2019). Travailler et collaborer autrement : les espaces de coworking, une approche apparent e aux communaut es de pratique. Dans G. Krauss et D.-G. Tremblay (dir.), *Tiers-lieux – travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de co-working, fab labs, hack labs* (p. 143-156). Rennes/Qu ebec : Presses universitaires de Rennes/Presses universitaires du Qu ebec.
- Smits, M. (2015). Les tiers-lieux sont-ils reproductibles   grande  chelle?  tude de la viabilit  de l'int gration de ces espaces dans un processus d'am nagement formalis , *Projet de fin d' tude*, Paris : Ecole nationale des ponts et chauss es (ENPC), 61 p.
- Tremblay, D.-G. (2020) *Le coworking d mystifi  : les secrets derri re le grand succ s de cette nouvelle forme de travail*. dans *The Conversation*. <http://theconversation.com/le-coworking-demystifie-les-secrets-derriere-cette-petite-revolution-du-monde-du-travail-127374>
- Tremblay, D.-G. et Scaillez, A. (2020). Coworking spaces: New Places for Business Initiatives? *Innovation-Journal of Innovation Economics and Management*. 2020/1 (n  31) pp. 39-67. https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=JIE_PR1_0063
- Tremblay, D.G. et S. Soussi, dirs. (2020). *Le travail   l' preuve des nouvelles temporalit s*. Qu ebec : Presses universitaires du Qu ebec.